

Communiqué de presse

Session du Conseil Départemental de la Marne Agir sur des bases saines

Châlons-en-Champagne, le 18 mai 2018

Le vendredi 18 mai s'est tenue une nouvelle séance plénière du Conseil départemental de la Marne.

I - Le Département en action au cœur de ses missions

A) Relier les hommes et les territoires

1, 375 millions d'€ supplémentaires pour les routes

Voté en janvier 2018, le budget des routes départementales s'élève à 33,2 millions d'euros. Mais l'assemblée a voté l'augmentation de la part « dépense » du budget de 1,375 M€ principalement en raison des épisodes climatiques imprévus de la fin de l'hiver.

Le Département en appui des projets structurant, notamment, à Châlons-en-Champagne

Le Département s'affirme comme un partenaire incontournable des projets structurants dans les territoires. La forte implication financière du Conseil départemental dans le CRSD en atteste (5,875 M€). Cela se traduit concrètement par un soutien à Planet A (160.366€) afin que l'agriculture soit identifiée comme une solution face aux enjeux planétaires.

Ingénierie numérique : accélérer l'arrivée du très haut débit et le développement de la téléphonie mobile.

L'ambition portée par le Département de la Marne se traduit par son aptitude à innover et à mutualiser les énergies, que ce soit dans le domaine du Très Haut Débit ou de la téléphonie mobile.

A ce titre, il adhérera au GFU Jupiter et programmera les travaux nécessaires pour accélérer le raccordement des collèges rémois au Très Haut Débit.

Les élus départementaux se sont également vus présentés le dispositif #OBJECTIF4G afin de résorber les zones mal desservies en téléphonie mobile. Cette démarche, contributive et personnelle, s'appuiera sur une application pour smartphone. Ces derniers deviendront autant d'outils de mesure. L'ensemble de ces informations sera remonté à l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) et consolidé par elle, dans le cadre strict des obligations légales liées à la protection de la vie privée. (cf. annexe)

B) Assurer notre rôle de chef de file des solidarités

Du premier cri au dernier souffle, être présent aux côtés de nos concitoyens, principalement ceux en situation de grande fragilité.

Le Département consolide l'ensemble de ses dispositifs, ses partenariats (La Sauvegarde) et ses soutiens financiers (La Croix Rouge : 2 000 €) tout particulièrement à destination des publics en situation de vulnérabilité, de précarité ou d'isolement social.

Parallèlement le Département confirme ses actions en direction de la jeunesse (subvention de 49 030 € pour les Foyers des Jeunes Travailleurs du territoire). Une attention toute particulière est portée à la jeunesse en danger grâce au Foyer départemental de l'Enfance et à l'initiative développée par l'association « Coup de grâce » à destination des collégiens afin de répondre au mal être d'adolescents et prévenir les conduites suicidaires.

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉVELOPPEMENT
LOCAL
INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT
SPORT
CULTURE
TOURISME

Le Département de la Marne a également reconduit les subventions au Restos du Cœur (16.000 € pour le fonctionnement et 1.000 € pour l'opération départs en vacances) ainsi qu'à la Banque Alimentaire (17 500 €)

Enfin l'association « Jusqu'à la mort, accompagner la vie » réalise un remarquable travail qui demande force, courage et abnégation à ses bénévoles (subvention de 4 000 €).

Fonds d'appui aux Politiques d'Insertion (FAPI)

En 2017, Etat et Département signaient une convention pour 3 ans dans le cadre du Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion (FAPI). Soit à l'époque une dotation de 356.515 €. Ce dispositif permet de mettre en cohérence à la fois les acteurs, les politiques et les initiatives du champ de l'insertion, qu'il s'agisse d'insertion sociale ou professionnelle. En son sein le Département de la Marne exerce pleinement son rôle de chef de file des solidarités. Il signera donc, avec l'Etat, la nouvelle convention FAPI 2018 dans le cadre de nouvelles actions en cours.

II - S'appuyer sur une gestion saine, prudentielle et rigoureuse malgré les contraintes auxquelles nous sommes soumises

Le Compte Administratif 2017 est le témoignage de la sincérité de nos comptes, de la maîtrise de nos dépenses, de la réduction de notre dette et de la politique Marnaise de modération fiscale.

Le Rapport d'activité 2017 restitue, de manière globale, les missions exercées par le Département de la Marne et de mesurer l'étendue des politiques publiques et des actions réalisées au service des Marnais. Ces actions, le Département de la Marne les doit à l'ensemble des agents du Département, à leur engagement pour assurer un service public de proximité et de qualité.

La Décision modificative, essentiellement technique, vise simplement à adapter les inscriptions en recettes et en dépenses en fonction des informations reçues depuis l'adoption du BP. Et, elle intègre le résultat 2017, mais sans modifier les choix effectués globalement par notre Assemblée et portés ensemble pour la Marne demain.

III - Points spécifiques

Le Plan climat-énergie du Département

En 2014, le Département adoptait son premier Plan Climat-Energie. Le Département de la Marne, avec ce nouveau plan, poursuit et développe les efforts engagés vers l'éco-responsabilité pour imaginer des actions nouvelles en phase avec les enjeux et les défis que nous connaissons.

Le Plan Régional de Santé

Proposé par l'Agence Régionale de Santé, il présente des avancées pour un accès au soin de qualité sur l'ensemble des territoires. Néanmoins, il ne répond pas à toutes les problématiques soulevées et le Département restera donc vigilant et exigeant quant à sa réalisation.

Aéroport Paris-Vatry : construction d'un hangar de maintenance pour des avions de type A320 ou Boeing 737

Afin de doter la plate-forme aéroportuaire de tous les atouts nécessaires à son développement il a été décidé de compléter les infrastructures existantes par un hangar de maintenance.

Contacts presse : Jérôme GORGEOT
gorgeotj@marne.fr / 03.26.69.81.65

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉVELOPPEMENT
LOCAL
INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT
SPORT
CULTURE
TOURISME

Phase 1

La contribution des élus locaux

En tant qu'élus marnais, vous êtes au cœur de cette démarche collaborative, #Objectif4G.

Parce que vous connaissez bien vos communes et territoires, votre participation est primordiale pour la réussite de ce diagnostic territorial participatif. Jusqu'à la fin de l'été, vous serez les utilisateurs privilégiés de l'application et permettrez l'élaboration des premières cartes du réseau mobile marnais.

Une fois installée, c'est vous qui pilotez l'application et décidez de son activation. Votre smartphone devient alors un outil de mesure de la qualité et de la puissance du signal de téléphonie. L'ensemble de ces mesures est anonymisé avant leur traitement.

Le Département vous accompagne dans toutes vos démarches liées à l'application, de son installation à son utilisation.



Assistance et informations

Département de la Marne

Denis Demko

Chargé de mission
Aménagement Numérique du Territoire

06 47 57 41 38
denis.demko@marne.fr

Nos partenaires

Cerema : Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement. Il intervient notamment dans l'élaboration de la cartographie du réseau et l'interprétation des données.

ANFR : l'Agence Nationale des Fréquences a développé l'application et participe à l'analyse et au traitement des données.

www.marne.fr



TÉLÉPHONIE MOBILE



#OBJECTIF4G

LE DÉPARTEMENT
SE MOBILISE POUR RÉSORBER
LES ZONES MAL DESSERVIES



➔ #Objectif4G, les étapes du projet

#OBJECTIF4G

La téléphonie mobile est un enjeu majeur d'attractivité pour le Département.

Afin d'assurer une couverture mobile efficace du territoire et d'éliminer les zones blanches, le Département lance, avec #Objectif4G, une démarche collaborative de diagnostic territorial innovante.

En partenariat avec le Cerema et l'ANFR qui apportent un appui technique, il s'agit d'établir une cartographie complète du réseau de téléphonie dans la Marne.

Cette démarche s'appuie sur une application smartphone mesurant la qualité des ondes et qui permettra à tous les Marnais de contribuer à la réussite de cet important projet.



1 De mai à août 2018, seuls les élus marnais ont accès à l'application. Leur participation est essentielle pour poser les bases d'#Objectif4G.



2 À la rentrée 2018, tous les Marnais pourront collaborer au diagnostic du territoire en téléchargeant librement l'application.



4 Déploiement des nouvelles antennes pour faire d'#Objectif4G une réalité du quotidien.



Lors du diagnostic SDAASP, Schéma d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public réalisé en 2017 :

61% des élus et acteurs locaux ont identifié le numérique et les réseaux comme étant le service à améliorer en priorité.

3 En 2019, après analyse des données, une phase de concertation avec les partenaires et les opérateurs est prévue pour élaborer le plan d'implantation des nouvelles antennes.